

Portrait social

Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre



Diagnostic EPCI
Introduction



La définition de l'illettrisme

Origine du mot Illettrisme : Le mot illettrisme (venant du latin *illitteratus* signifiant "ignorant") est un **néologisme créé en 1981** par ATD Quart Monde afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit.

Illettrisme : une personne en situation d'illettrisme est une personne qui, après avoir **été scolarisée en France**, n'a **pas acquis la maîtrise suffisante** de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les actions simples de sa vie courante.



Il s'agit pour elles de **réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base**, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.



Analphabétisme : une personne en situation d'analphabétisme est une **personne qui n'a jamais été scolarisée**.



Il s'agit pour elles d'entrer dans un **premier niveau d'apprentissage**.



Apprentissage du FLE : une personne nouvelle arrivante en France et qui ne parle pas le français est quant à elle en situation d'apprentissage du FLE « Français Langue Etrangère ».



Il s'agit pour elles **d'apprendre la langue du pays où elles résident**.

Des précédentes données sur l'illettrisme grâce à l'enquête IVQ de l'INSEE : Information et Vie Quotidienne

L'enquête Informatique et Vie Quotidienne, l'outil de mesure de l'illettrisme des adultes de 16 à 65 ans

L'enquête **Information et Vie Quotidienne (IVQ)** est une enquête réalisée par l'INSEE qui porte sur la mesure des **compétences fondamentales en littératie (lecture de mots, écriture de mots et compréhension d'un texte simple) et en numératie (calculs)**. Il s'agit principalement d'examiner si les personnes interrogées ont un degré de maîtrise suffisant pour rechercher de l'information et faire face aux mutations du monde du travail et de la vie quotidienne.

L'enquête IVQ permet de mesurer les situations d'illettrisme, de connaître le **profil des sous-populations en difficultés**, d'étudier les **déterminants des compétences à l'âge adulte** (parcours scolaire, pratique de la lecture, situation de l'enquêté durant l'enfance...) et, enfin, d'évaluer **l'influence des compétences sur la vie personnelle et professionnelle**.

Deux éditions de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) ont eu lieu en France Métropolitaine, en 2004 (précédée par un pilote en 2002) et en 2011.

En Guadeloupe, une enquête IVQ a été réalisée fin 2008-2009 auprès d'un échantillon de 1 600 personnes âgées de 16 à 65 ans. Cette enquête a été menée par l'INSEE en partenariat avec la région Guadeloupe, la Préfecture de la Région, la mission régionale de lutte contre l'illettrisme et la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Les résultats ont été publiés en 2010 dans une note accessible sur cette page web de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1294534>

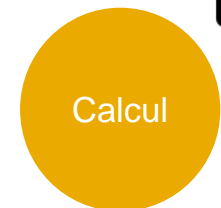
Les compétences évaluées



Ecrit



Oral



Calcul

Déchiffrer :
Lecture de mots

Ecrire:
Production de mots

Comprendre:
Compréhension d'un texte simple



N°60
Juin
2010

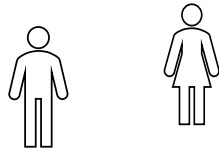


Enquête Information et Vie Quotidienne

L'illettrisme, un problème préoccupant en Guadeloupe

Une prochaine enquête IVQ de l'INSEE devrait avoir lieu en 2023 en Guadeloupe, et permettre la mise à jour des éléments de l'enquête de 2011.

L'illettrisme en chiffres selon l'enquête IQQ (France Hexagonale)

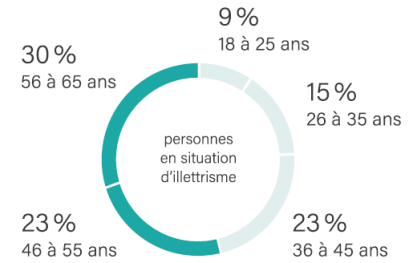


60,5 %
sont des hommes

39,5 %
sont des femmes

+ de 50%
exerce une activité professionnelle

40% des détenus français sont en situation d'illettrisme



+ de 50%
ont plus de 45 ans

10%
vivent dans les quartiers Politique de la Ville

7%
de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France hexagonale et ayant été scolarisée en France (2012)

2 500 000
personnes en situation d'illettrisme en Métropole

71%
parlent uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans

9% en 2004

14%
Le taux d'illettrisme dans les QPV y est 2 fois supérieur

4,6%
des jeunes participant à la JDC* sont en situation d'illettrisme

Près de 50%
vivent dans des zones faiblement peuplées

22,5 %
dans des villes de moins de 20 000 habitants

26 %
dans les zones rurales

* Voir pages suivantes pour la description de la JDC

Sources : Atlas de l'illettrisme en France, ANLCI, 2021

L'illettrisme en chiffres

Une population particulièrement touchée en Outre-Mer

Les chiffres observés en Métropole diffèrent de ceux en Outre-Mer.

Alors qu'en **Métropole**, **7%** des personnes âgées de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, ce taux est **de 2 à 6 fois supérieur** dans les départements et régions d'outre-mer.

La **Guadeloupe**, la **Guyane Française**, la **Réunion** et la **Nouvelle-Calédonie** comptent environ 1 cinquième (**environ 20%**) de leur population en situation d'illettrisme.



De situations d'illettrisme selon les 4 degrés du Cadre Nationale de Référence de l'ANLCI

4 degrés ou profils positionnant les personnes au regard de leur utilisation de l'écrit et de leur rapport aux compétences de base

Le Cadre National de Référence de l'ANLCI décrit 4 degrés définissant des paliers progressifs d'autonomie au quotidien puis d'accès à la société de la connaissance. Ces 4 degrés du « Cadre National de Référence » s'associent aux 3 degrés de capacités professionnelles décrites dans le « Référentiel des Compétences Clés en situation professionnelle » : 1 – Imitation, 2 – Adaptation, 3 – Transposition.



4

Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de connaissance

Bagage correspondant à une fin de scolarité obligatoire et proche des exigences des qualifications de niveau CAP, BEP, Diplôme National du Brevet etc.

- Personnes à l'aise dans la société
- Capables de s'adapter aux évolutions et continuent à se former.

3

Compétences facilitant l'action dans les situations variées

Bagage proche du niveau de Certificat de Formation Générale

- Capables de lire et d'écrire des textes courts, d'argumenter, de résoudre des problèmes plus complexes, d'utiliser plus largement des supports numériques... S'approprient progressivement les codes (règles orthographiques, registres de langue...) et commencent à utiliser des outils comme les tableaux, graphiques, schémas...
- Professionnellement : **capacités de TRANSPOSITION**, assumant la responsabilité d'une tâche globale en fonction d'un objectif assigné dans des situations nouvelles et variées.

2

Compétences fonctionnelles pour la vie courante

Situation d'illettrisme

- Capables, dans un environnement familier, de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations dans des documents courants, de donner et de prendre des informations orales lors d'un entretien, de résoudre des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des calculs simples, etc.
- Professionnellement : **capacités d'ADAPTATION**, s'acheminant dans un environnement familier vers la mise en place de savoir faire pratiques.

1

Repères structurants

Situation d'illettrisme

- Capables de se repérer dans l'univers de l'écrit (en identifiant des signes et des mots), des nombres (puisqu'elles maîtrisent la base de la numération), dans l'espace et le temps. Participent à des échanges oraux avec des questions-réponses simples.
- Professionnellement : **capacités d'IMITATION**, s'acquittant de tâches simples et souvent répétitives dans une activité lorsque l'exécution de ces tâches se réfère à un modèle précis.

Diagnostic EPCI

Portrait de territoire



Précautions de lecture

Les portraits de territoire présentés ci-après reposent sur une double analyse, à la fois sociodémographique et qualitative.



La mobilisation de données sociodémographiques

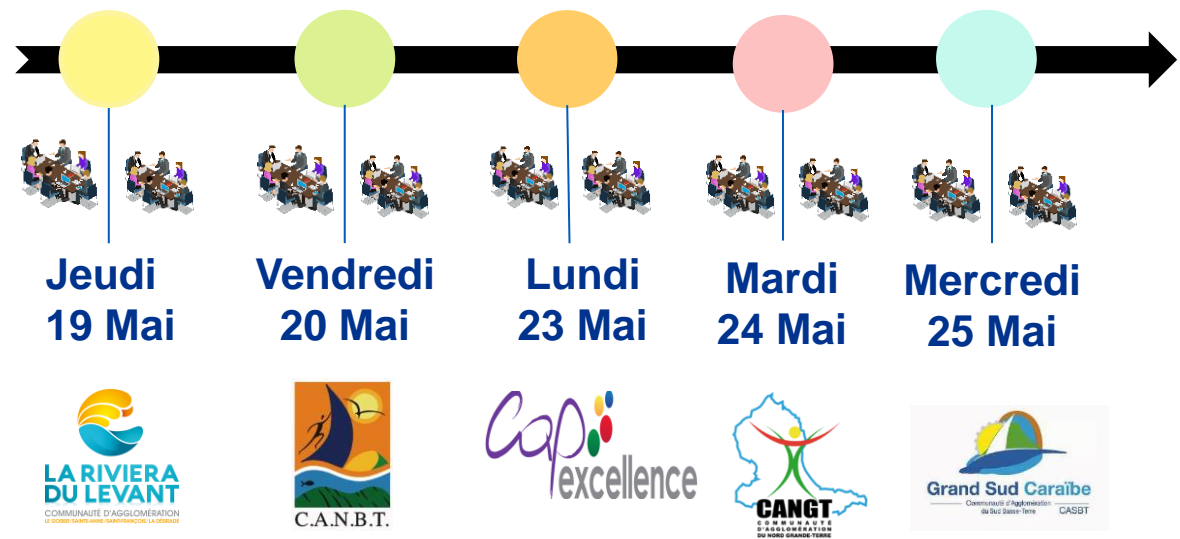
Chaque portrait comporte 3 pages de présentation territoriale mettant en exergue les principales caractéristiques sociodémographiques des territoires sur les volets suivants : démographie, familles, scolarité et formation, emploi et vulnérabilité économique. Ces données reposent sur l'exploitation des bases de données publiques de l'INSEE notamment, ainsi que sur l'exploitation de données transmises par différents acteurs du territoire.



Le recueil de la parole des acteurs du territoire

Les portraits de territoire sont enrichis de manière qualitative. Le recueil de la parole des acteurs de terrain (institutions, services communaux et intercommunaux, acteurs associatifs, élus, etc.) s'est organisée de la manière suivante :

- Des **entretiens qualitatifs** réalisés avec une quinzaine de partenaires essentiels intervenant à l'échelle de la Guadeloupe, en matière de prévention et/ou de lutte contre l'illettrisme (voir livrable « portrait territorial à l'échelle Guadeloupe »)
- Une **journée d'ateliers** sur chacun des territoires* (CARL, CANBT, Cap Excellence, CANGT et CAGSC), divisée en deux temps de travail :
 - Un temps dédié à la prévention de l'illettrisme
 - Un temps dédié à la lutte contre l'illettrisme
- **Trois groupes de paroles** avec des publics (Guadeloupe Formation / RSMA / allocataires du RSA)



*Aucun atelier n'a eu lieu sur le territoire de la CC Marie-Galante, qui n'a pas répondu à nos sollicitations dans le cadre de la présente démarche.

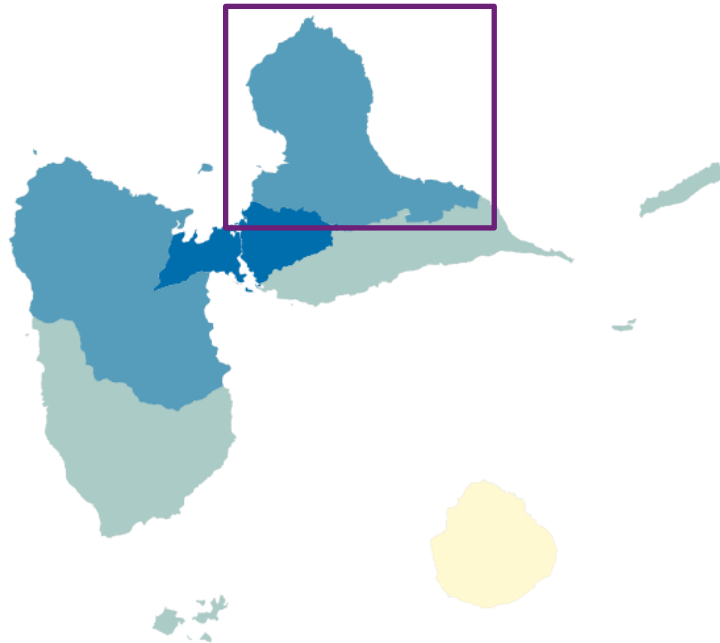
Les portraits de territoire présentés ci-après constituent une **synthèse des éléments sociodémographiques et qualitatifs recueillis au cours de l'étude**. A ce titre, il s'agit de portraits subjectifs et non exhaustifs des territoires, visant à **traduire la parole des acteurs et à dresser un état des lieux des forces et des faiblesses de chaque EPCI** en termes de ressources, politiques, actions et dispositifs dédiés à la question de l'illettrisme.

Portrait social : CA de Nord Grande-Terre



Présentation du territoire

La Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre, située au nord de Grande Terre, compte 57 173 habitants (INSEE, 2018) répartis au sein de 5 communes.



Démographie

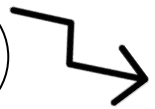
Une population en légère diminution



57 173 habitants
(2018)

Évolution annuelle
moyenne de la population
(2013-2018)

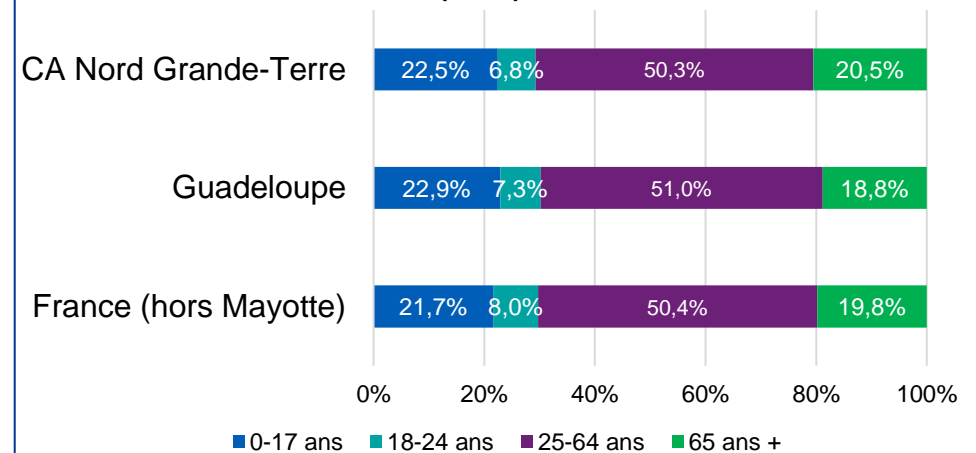
- 0,4%



Source : INSEE, RGP 2018

Une population relativement plus âgée

Répartition de la population par tranche d'âge (2018) Source : INSEE, RGP 2018



Le territoire de Nord Grande-Terre connaît une légère décroissance démographique (-0,4%/an entre 2013 et 2018), moindre que celle constatée à l'échelle guadeloupéenne.

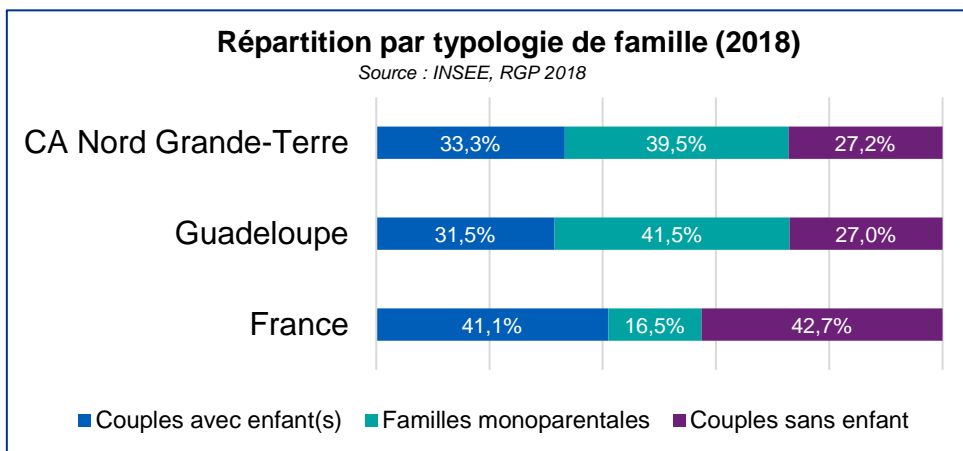
La répartition par tranche d'âge sur le territoire est similaire à la répartition observée à l'échelle de la Guadeloupe (~31% de 24 et moins, ~69% de 25 ans et plus) malgré une légère surreprésentation des personnes âgées, dont la croissance annuelle moyenne est relativement importante (+2,7%/an).

Portrait social : CA de Nord Grande-Terre



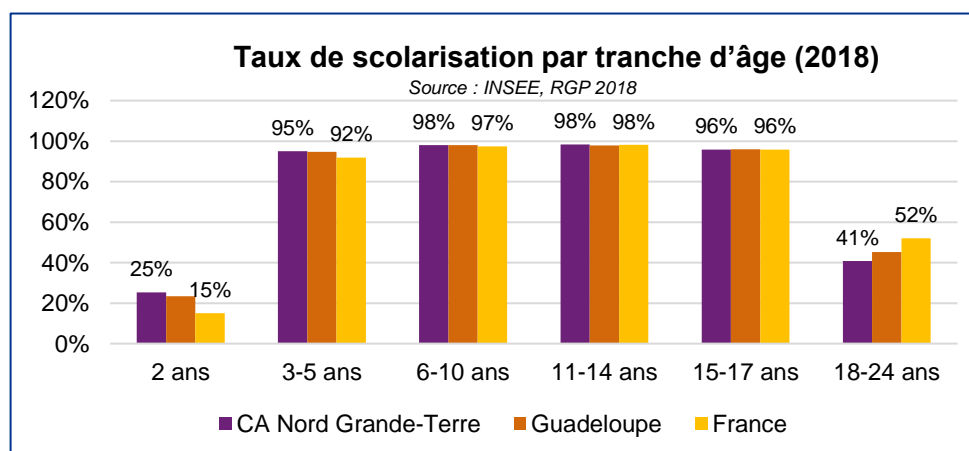
Familles

Une population familiale



Scolarité et formation

Des jeunes adultes moins scolarisés



Des ménages jeunes avec enfants

Source : INSEE, RGP 2018



Part de familles nombreuses (3+ enfants de moins de 25 ans)

8,7%

8,9%

9,2%

Part de ménages de 20-24 ans avec au moins un enfant

9,5%

10,2%

6,6%

Part de familles monoparentales où le parent est une femme

89,9%

89,4%

81,7%

Une population relativement peu diplômée

Source : INSEE, RGP 2018



Part des 15 ans ou plus non scolarisés sans diplôme ou CEP

39,6%

34,3%

21,9%

Part des 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET)

23%

24%

16%

La typologie familiale du territoire est similaire à celle observée à l'échelle guadeloupéenne, avec une proportion importante de familles monoparentales (39,5%) et une part élevée de ménages de 20-24 ans avec au moins un enfant. On constate une scolarisation similaire à la moyenne départementale et nationale pour la quasi-totalité des tranches d'âge, avec toutefois une sur-scolarisation des jeunes enfants de 2 ans et une sous-scolarisation des jeunes adultes de 18-24 ans. Près de 4 habitants de plus de 15 ans sur 10 n'ont aucun diplôme, et la proportion de 15-24 ans ni en emploi ni en formation est relativement élevée (23%, contre 16% à l'échelle nationale).




Portrait social : CA de Nord Grande-Terre



Emploi




Un taux de chômage élevé et un écart majeur de chômage entre femmes et hommes

Source : INSEE, RGP 2018

			
Taux de chômage des 15-24 ans	F 52,1%	50,2%	27,6%
	H 45,6%	48,4%	26,9%
Taux de chômage des 15-64 ans	F 32,1%	30,7%	14,2%
	H 26,7%	26,4%	12,7%

Une insécurité face à l'emploi plus importante qu'en Guadeloupe

Source : INSEE, RGP 2018

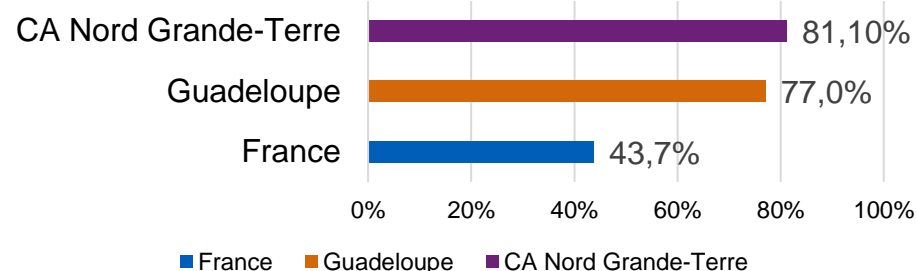
			
Part des contrats précaires	19,9%	18,2%	15,6%
Part des contrats en temps partiel	18,4%	17%	17,3%

Vulnérabilité économique

Plus de 4/5 de ménages fiscaux non imposés




Source : FILOSOFI 2019

Part des ménages fiscaux non imposés (2019)



Une dépendance importante aux prestations sociales

Source : CAF

			
Part de la population couverte par le RSA	20,1%	20,3%	6%
Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales	49,1%	46,7%	22,2%
Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 100% de prestations sociales	38,5%	36,4%	13,2%

La population de Nord Grande-Terre rencontre plus de difficultés en terme d'emploi et de vulnérabilité économique qu'à l'échelle départementale : ces difficultés touchent notamment les femmes et les plus jeunes, avec des taux de chômage relativement élevés pour ces populations. La proportion de ménages fiscaux non imposés est très élevée, et concerne plus de 4 ménages sur 5. On constate par ailleurs une forte dépendance aux prestations sociales.

Des difficultés repérées dès l'entrée au collège...



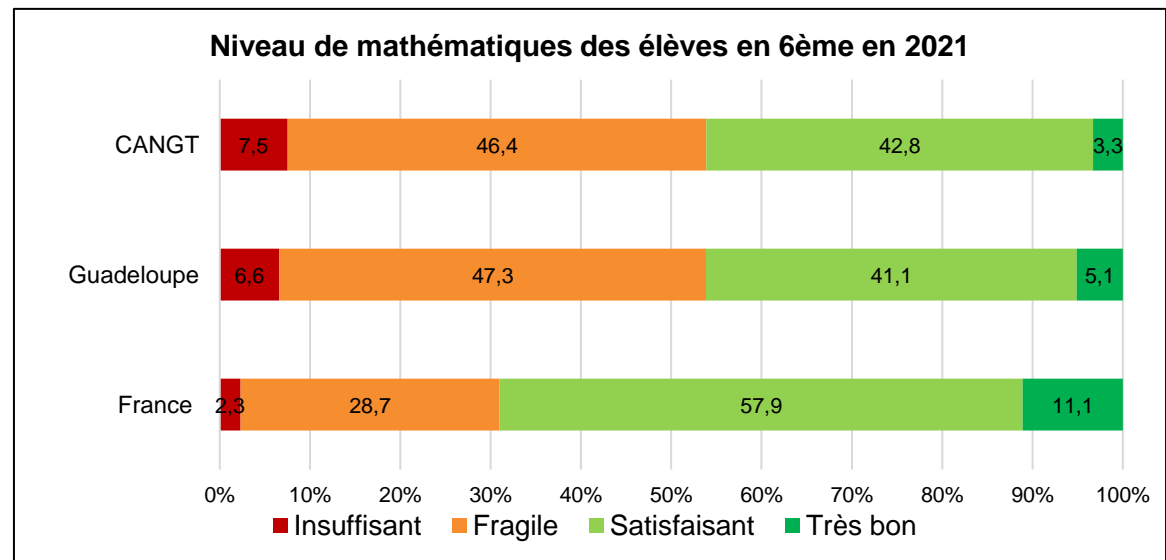
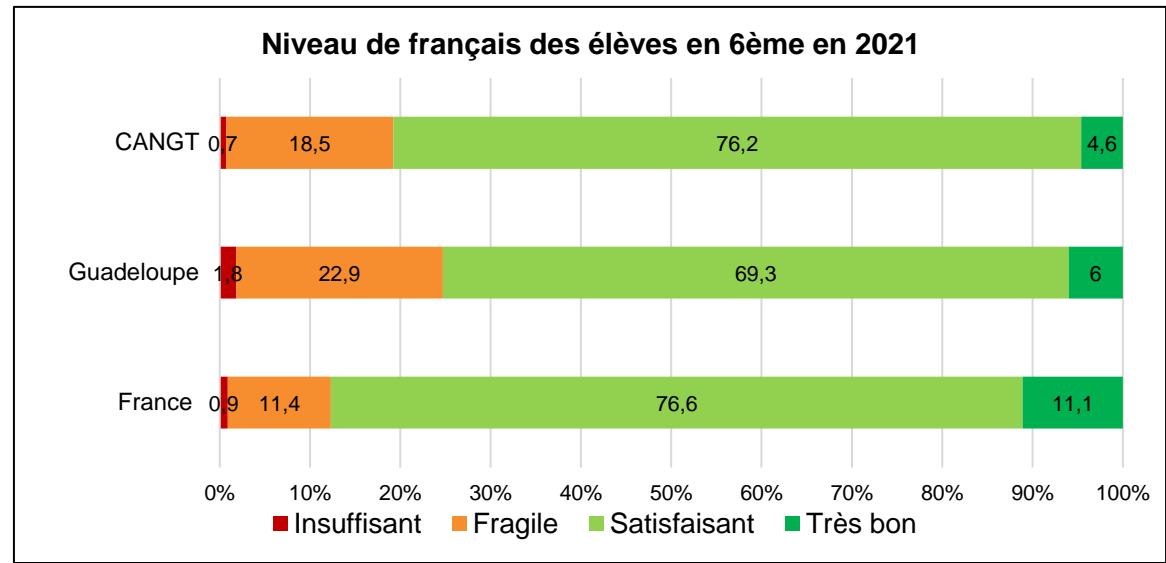
Des difficultés à l'entrée au collège réelles, mais moins importantes que la moyenne académique*

L'analyse des résultats des évaluations de 6^{ème} en 2021 permet d'identifier des difficultés importantes des collégiens de la CANGT à l'entrée au collège :

- En Français, avec **près d'un élève sur 5 (19,2% des élèves) disposant d'un niveau fragile voire insuffisant sur le territoire** : cette proportion, élevée en comparaison avec la moyenne nationale (12,3%), reste cependant inférieure à la moyenne académique (24,7%).
- En Mathématiques, avec **plus de la moitié des élèves de la CANGT (53,9%) disposant d'un niveau fragile voire insuffisant** : là aussi, on retrouve une différence importante avec la moyenne nationale (31%), mais les difficultés restent moins élevées sur le territoire qu'à l'échelle de l'académie (53,9%).

Source : Résultats aux évaluations de 6^{ème} en 2021, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.



... et qui se confirment à la sortie du collège



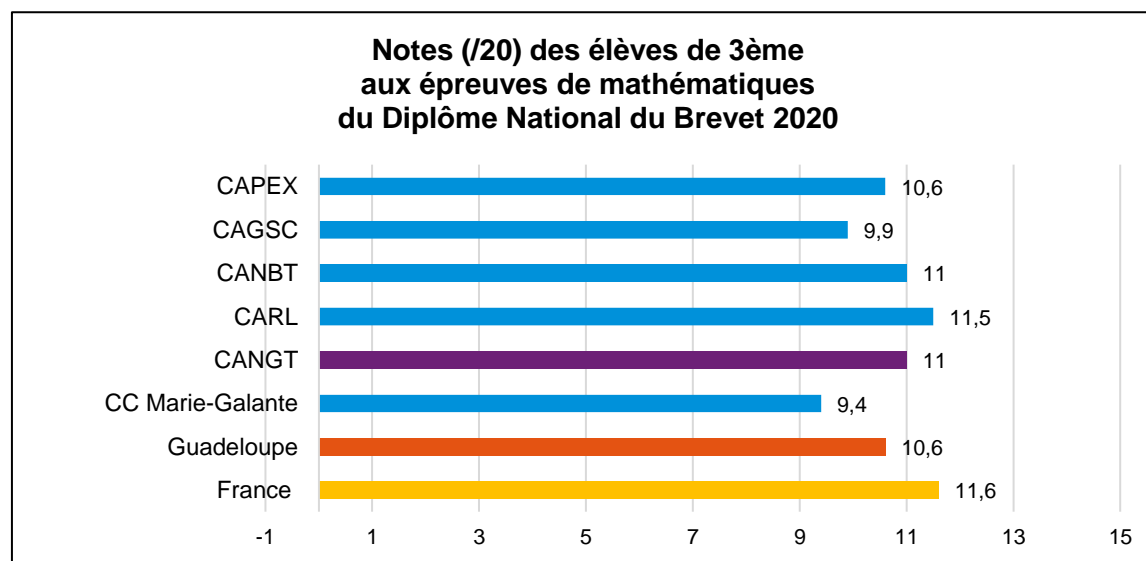
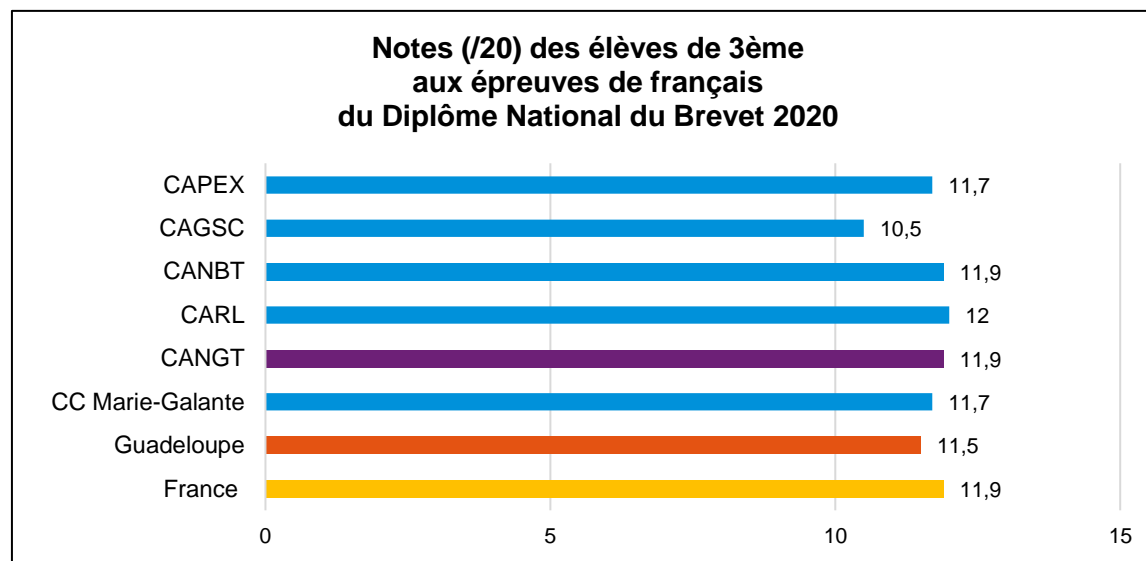
Des difficultés qui s'observent à la sortie du collège, mais semblent moins affirmées que sur d'autres EPCI guadeloupéens

L'analyse des résultats aux épreuves de français et de mathématiques lors de la session 2020 du Diplôme National du Brevet permettent :

- **D'identifier un certain rattrapage en Français**, avec une moyenne des élèves similaires sur le territoire (11,9/20) à la moyenne nationale (11,9/20), et supérieure à la moyenne académique (11,5/20)
- **De confirmer les difficultés observées en Mathématiques**, avec une moyenne des élèves de 3^{ème} qui est inférieure sur le territoire (11/20) à la moyenne nationale (11,6/20), bien que supérieure à la moyenne académique (10,6/20).

Source : Résultats aux épreuves du Diplôme National du Brevet en 2020, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.



La prévention de l'illettrisme : paroles d'acteurs



Enjeu n°1 : Faciliter l'accès à l'offre parentalité existante pour tous les publics, y compris les publics les plus éloignés

Une offre d'accompagnement à la parentalité et de prévention précoce qui peine à toucher son public

Les professionnels rencontrés dans le cadre des ateliers soulignent un **véritable besoin en matière de prévention précoce et d'accompagnement à la parentalité**. De nombreuses offres sont développées (voir notamment encadré ci-contre) en ce sens : offres d'accompagnement à la parentalité de la CAF (CLAS, REAAP, structures d'animation de la vie sociale), mais également portée par **un tissu associatif développé** sur le territoire.

Pour autant, les professionnels soulignent que **ces offres peinent à toucher leur public**, notamment du fait de :

- **Un maillage hétérogène** : les offres sont concentrées au sud de l'agglomération, et diminuent progressivement lorsqu'on se rapproche du nord du territoire ;
- **Un véritable frein de mobilité sur le territoire** : avec un faible maillage en matière de transports en commun, la dépendance à la voiture individuelle est forte et freine l'accès des publics aux offres et services existants ;
- **Une difficulté à toucher les publics-cibles des actions, notamment les plus isolés** : les professionnels se heurtent d'abord à une difficulté de repérage de ces publics (souvent isolés, géographiquement et vis-à-vis des institutions), puis de développement d'actions ciblées visant à attirer ces publics. Ce constat soulève également un potentiel enjeu de développement d'une action de communication adaptée.
- **Une difficulté à « fidéliser » le public** sur du moyen ou du long terme.

L'existant (non exhaustif)

En matière **d'accompagnement à la parentalité**, plusieurs dispositifs sont déployés sur le territoire (notamment dans le cadre du « panier parentalité » de la CAF) :

- Contrats Locaux d'Accompagnement à la scolarité
- Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité
- Centres sociaux
- Maison des parents
- Un projet de développement d'un espace parents

Malgré ces offres, les professionnels témoignent d'un manque d'infrastructures (sportives / culturelles) sur le territoire. Ils évoquent également un déficit de professionnels de santé.

Afin de renforcer l'accessibilité de l'offre existante, les professionnels soulignent la nécessité de **renforcer le maillage de l'offre mais également de travailler à la mobilité des habitants** (ex. développer le réseau de transport public ; structurer un réseau de covoiturage encadré par l'agglomération, etc.).

La prévention de l'illettrisme : paroles d'acteurs



Enjeu n°2 : Remobiliser les familles, les enfants et les jeunes autour de l'institution scolaire et de la lecture

Un constat d'une rupture de lien entre l'institution scolaire et une partie des familles...

Les acteurs rencontrés lors des échanges ont mis en exergue **une perte du lien entre l'institution scolaire et une partie des familles** du territoire, parfois du fait d'une certaine défiance des parents vis-à-vis de l'école ou d'un manque de confiance dans les capacités de l'enfant vis-à-vis de ses apprentissages.

« Les familles ne reconnaissent plus l'école comme une voie de réussite, elles peuvent être très méfiantes vis-à-vis du système scolaire »

Ce constat se traduit par des **difficultés pour l'institution scolaire à mobiliser parents et enfants dans les apprentissages et des phénomènes d'absentéisme importants** (ex. certains enfants ne viennent plus à l'école à partir du mois de juin, ou rompent rapidement leur engagement dans des dispositifs d'accompagnement, etc.). Si ces difficultés ne touchent pas toutes les familles (certaines restant très mobilisées dans la scolarité de leurs enfants), elles soulignent un **enjeu de remobilisation autour de l'institution scolaire et de la lecture de manière générale**.

... accentuée par des ruptures de parcours importantes

Les professionnels soulignent les **nombreuses discontinuités dans le parcours scolaire** des enfants et des jeunes, notamment liées à des ruptures sociales ou sanitaires (ex. évènements climatiques, échouage de sargasses, dératisation qui entraînent la fermeture régulière des classes). Ces éléments contribuent à éloigner les familles du système scolaire. La crise sanitaire a également impacté le rapport à l'école des enfants, et notamment des plus jeunes qui ont connu quasi-exclusivement une école à distance au début de leur scolarité.

L'existant (non exhaustif)

De **nombreux dispositifs** sont déployés autour de l'Education nationale :

- Une Cité Educative en structuration au Moule
- Le dispositif « Vacances apprenantes » et le dispositif « Ecole ouverte »
- Les stages de réussite
- La participation à des « concours de lecture » nationaux ou régionaux
- Le déploiement du « Plan Français » qui accompagne les enseignants de l'Education nationale

Des **liens partenariaux étroits** sont déployés entre l'Education nationale et les bibliothèques du territoire. Enfin, **de multiples actions sont portées en lien avec l'Education nationale** (ex. « clubs » d'apprentissage de la langue animés par des étudiants formés, proposés à des élèves orientés par l'Education nationale).

En dépit du « plan bibliothèque », les professionnels soulignent cependant que certaines initiatives de lecture publique ont périclité (ex. le « biblio-bus », qui n'existe plus).

La lutte contre l'illettrisme : paroles d'acteurs



Les publics concernés

Une diversité de publics concernés par l'illettrisme

Les professionnels rencontrés dans le cadre des groupes de travail identifient des **profils très hétérogènes de personnes en situation d'illettrisme**, et notamment :

- Des **publics éloignés de l'emploi**, mais également des **publics en emploi** dans des emplois ne nécessitant pas ou peu la mobilisation des savoirs de base (ex. métiers manuels, agent au sein des collectivités – services techniques, restauration scolaire, etc.)
- Des publics âgés, qui paraissent plus difficiles à repérer (qui « vivent avec » leur situation d'illettrisme depuis de nombreuses années)
- Des publics jeunes
- Des publics avec un profil socio-économique assez fiable (ex. publics dépendant des minimas sociaux, etc.), bien que les situations d'illettrisme puissent également se retrouver chez des publics aisés financièrement

Si l'illettrisme peut toucher des publics aux profils très variés, les professionnels soulignent cependant que **certains territoires présentent plus de facteurs de vulnérabilité que d'autres** :

- Les **zones rurales**, du fait d'un faible maillage de services publics et d'un réseau de transport en commun insuffisant (entraînant un réel frein de mobilité)
- Les **Quartiers Prioritaires de la Ville et les quartiers les plus pauvres** du territoire

L'illettrisme peut engendrer de multiples difficultés dans la vie quotidienne : les professionnels identifient un **véritable enjeu transversal d'accompagnement à l'accès aux droits et de lutte contre le non-recours** aux droits des personnes en situation d'illettrisme, particulièrement vulnérables. L'illettrisme peut par ailleurs être associé à des **situations d'illectronisme** (difficulté voire incapacité à utiliser les outils numériques), qui complexifient encore l'accès aux droits.

Enjeu n°3 : Renforcer l'accessibilité à l'offre d'accompagnement et de formation pour tous les publics

Une offre d'accompagnement développée mais sous-mobilisée par les publics concernés

De nombreux acteurs interviennent dans l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme et la formation (voir encadré ci-contre) sur le territoire. Les professionnels témoignent cependant d'une difficulté à attirer les publics vers ces dispositifs, notamment du fait de :

- Un **sentiment prégnant de perte de confiance en soi** qui touche les publics en situation d'illettrisme (sentiment de honte, de gêne), et une peur du regard de l'autre qui freine la capacité à des publics à s'inscrire dans une formation ou un accompagnement de longue durée ;
- Des **difficultés physiques d'accessibilité** à la formation ou à un accompagnement (maillage hétérogène, zones non desservies par les transports en commun qui freinent la fréquentation, etc.) ;
- Des **dispositifs d'aide qui sont parfois longs à déclencher** (ex. aides financières à la formation de la Région), ce qui occasionne parfois une « démotivation » chez les publics.

L'existant (non exhaustif)

De nombreux acteurs interviennent en matière de lutte contre l'illettrisme et pourraient être associés dans le cadre de la construction d'un réseau (voir page suivante) :

- **En matière de repérage et d'orientation** : le tissu associatif, les services insertion-jeunesse des communes (notamment Morne-A-l'Eau), les missions locales, les acteurs de la médiation sociale, les référents illettrisme au sein des collectivités
- **En matière d'évaluation / de diagnostic / de formation** : Pôle Emploi, le CNFPT, le PLIE, les organismes de formation
- **En matière d'accès aux droits** : la Maison France Service, l'association « Objectif Insertion »

Afin de **renforcer l'accessibilité à l'offre d'accompagnement et de formation pour tous les publics**, les professionnels rencontrés soulignent notamment la nécessité de :

- Renforcer le maillage de l'offre pour pallier les enjeux de mobilité
- Renforcer la communication autour des dispositifs et acteurs auprès du grand public
- Renforcer les actions favorisant l'accès aux droits des publics, en lien avec tous les acteurs en territoire

Prévenir et lutter contre l'illettrisme : les priorités identifiées



1. Structurer un réseau illettrisme (interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques) à l'échelle de la CANGT

Un manque d'interconnaissance entre acteurs couplé à un manque de transversalité des actions déployées autour de la question de l'illettrisme

Les professionnels rencontrés témoignent d'un **manque de visibilité des offres** portées par les différents acteurs et services (tissu local, CAF, Education Nationale, etc.). Ils évoquent également des **politiques cloisonnées** qui entraînent des **difficultés à apporter des réponses co-construites** à des enjeux aussi transversaux que celui de l'illettrisme. Ces difficultés se traduisent par la multiplication d'offres non coordonnées et qui ne parviennent pas toujours à toucher leurs publics, faute de ciblage ou de communication multi-partenaire.

Face à ces constats, les acteurs soulignent la nécessité de déployer un réseau « illettrisme » dédié au sein de la CANGT.

Les objectifs du réseau

- Le réseau envisagé aurait pour objectif de :
- **Favoriser l'interconnaissance** entre acteurs et les liens entre partenaires (partenaires institutionnels et locaux)
 - **Faciliter les échanges et le partage de pratiques** et de méthodologies
 - **Mettre en cohérence les actions menées** dans une politique globale de prévention et de lutte contre l'illettrisme
 - **Créer des passerelles et des synergies** communes entre acteurs
 - **Eviter les ruptures** de parcours

Si la feuille de route du réseau reste à définir, le réseau pourra notamment permettre de :

- **Créer une plateforme commune aux acteurs locaux** (CANGT), permettant le recensement des outils existants (repérage / orientation / accompagnement des publics en situation d'illettrisme) et des acteurs et dispositifs (annuaire commun permettant de repérer « qui fait quoi »)
- **Systématiser des temps de rencontres réguliers** (ex. semestriels) entre acteurs au sein de la CANGT
- **Centraliser les appels à projets** en lien avec la thématique « illettrisme » et favoriser les synergies entre acteurs dans la réponse aux appels à projets (ex. réponses et projets communs entre plusieurs acteurs)
- **Envisager le déploiement d'un outil de suivi pluri-partenarial** permettant de suivre le parcours d'une personne en situation d'illettrisme (ex. sur le modèle de la plateforme nationale « plateforme de l'inclusion »)
- **Définir un pilotage cohérent des actions** déployées en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme (ex. envisager le recrutement de coordonnateurs en charge de l'animation du réseau, etc.)
- **Créer un calendrier partagé des rendez-vous « clés » de l'année** pour les différentes institutions

Prévenir et lutter contre l'illettrisme : les priorités identifiées



2. Renforcer la formation des professionnels

Des professionnels en demande de formations dédiées au sujet de l'illettrisme

Les professionnels rencontrés dans le cadre des ateliers indiquent des besoins en termes de formation sur différents sujets :

- **Formations communes à tous les personnels enseignants et au sein des collectivités autour du repérage et de l'élaboration de réponses à appels à projets**, afin de pallier les difficultés de montage de projets évoquées par les professionnels (difficultés à identifier les appels à projets et à monter une réponse)
- **Formations des personnels accueillants au sein des structures accueillant du public** (ex. CCAS, centres sociaux, bibliothèques, etc.) en matière de **repérage, de première approche et d'orientation** des publics en situation d'illettrisme
- **Formations à destination des enseignants dans le cadre du « Plan Français »** (présentation, identification d'actions à mener)

3. Favoriser le portage politique de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme à l'échelle de la CANGT

Un portage politique indispensable à la structuration d'un réseau cohérent de prévention et de lutte contre l'illettrisme

Les professionnels soulignent la nécessité de **renforcer la sensibilisation des acteurs**, et notamment des **acteurs politiques** aux enjeux liés à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme. Ainsi, des actions de formation / sensibilisation permettraient aux élus de se saisir du sujet « illettrisme » à l'échelle de la CANGT, et d'accompagner la structuration d'un réseau à l'échelle du territoire en impulsant une volonté politique.

3 enjeux majeurs

- 1. Faciliter l'accès à l'offre parentalité existante pour tous les publics, y compris les publics les plus éloignés**
- 2. Remobiliser les familles, les enfants et les jeunes autour de l'institution scolaire et de la lecture**
- 3. Renforcer l'accessibilité à l'offre d'accompagnement et de formation pour tous les publics**

3 priorités pour le territoire

- ① Structurer un réseau d'acteurs**
(interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques)
- ② Renforcer la formation des professionnels**
- ③ Favoriser le portage politique**
de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme à l'échelle de la CANGT

VOS CONTACTS

Camille REGIS
Manager
cregis@kpmg.fr
06 27 51 79 39

Judith OLLE
Consultante sénior
jolle@kpmg.fr
06 19 77 83 87

Manon CABANES
Consultante
mcabanes@kpmg.fr
07 81 82 95 25

